

# République Française - Département du Cantal

## Arrondissement de Saint-Flour

### VILLE D'ALLANCHE



### ALLANCHE - Commune

Séance du vendredi 12 avril 2024

#### Membres en exercice

: 14

Date de la convocation: 05 avril 2024

Présents : 13

*douze avril deux mille vingt-quatre l'assemblée régulièrement convoquée,  
s'est réunie sous la présidence de Philippe ROSSEEL,*

Votants: 14

Présents : Claudine HOUSELLE, Philippe ROSSEEL, ERIC VIALA, Patrick MERAL, ALAIN GRIFFE, Jean-Paul DUMAS, Roland VEDRINES, AUDREY BLANQUET, JENNIFER DEVÈZE, LUDOVIC LEVAIS, THIERRY MARSILHAC, CLAUDE PESCHAUD, JULIEN THERON

Pour : 14

Représentés: JACQUELINE BARTHAIRE représentée par Philippe ROSSEEL

Contre : 0

#### Excusés:

Secrétaire de séance:  
JENNIFER DEVÈZE

#### Présents non votants :

#### Absents:

---

**Objet: Affectation du résultat de fonctionnement budget eau et assainissement de la commune d'Allanche - DE\_043\_2024**

## LE CONSEIL MUNICIPAL

Sous la Présidence de

Après avoir examiné le compte administratif statuant sur l'affectation du résultat de fonctionnement de l'exercice,

Constatant que le compte administratif fait apparaître :

- Un excédent de fonctionnement de : 14 141,39 €
- Un déficit de fonctionnement de : /



Date de transmission de l'acte: 24/04/2024

Date de réception de l'AR: 24/04/2024

015-211500012-DE\_043\_2024-DE  
A G E D I

Décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DE RESULTAT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE 2023 BUDGET EAU ET ASSAINISSEMENT</b>		
<b>Résultat de fonctionnement</b>		
<u>A - Résultat de l'exercice</u> précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		+ 7 423,56 €
<u>B – Résultats antérieurs reportés</u> ligne 002 du compte administratif, précédé du signe + (excédent) ou – (déficit)		+ 6 717,83 €
<b>C – Résultat à affecter</b> = A + B (hors restes à réaliser) (Si C est négatif, report du déficit ligne 002 ci-dessous)		+ 14 141,39 €
<u>D – Solde d'exécution d'investissement</u>		172 439,12 €
<u>E – Solde des restes à réaliser d'investissement</u>		-109 986,95€
<b>Besoin de financement - F</b>	= D + E	62 452,17 €
<b>AFFECTATION = C</b>	= G + H	+ 14 141,39 €
<b>1. Affectation en réserve R 1068 en investissement</b> G = au minimum, couverture du besoin de financement - F		
<b>2. H – Report en fonctionnement R 002</b>		+ 14 141,39 €
<b>DEFICIT REPORTÉ D 002</b>		/

Pour extrait conforme au registre des délibérations,  
Le Maire,  
Philippe ROSSEEL

Monsieur le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,  
compte tenu de sa transmission en Sous-préfecture  
et de sa publication

Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture  
le :



Date de transmission de l'acte: 24/04/2024

Date de réception de l'AR: 24/04/2024

015-211500012-DE\_043\_2024-DE  
A G E D I

publié le : 24 AVR. 2024

LE MAIRE  
Philippe ROSSEEL



Date de transmission de l'acte: 24/04/2024  
Date de réception de l'AR: 24/04/2024

015-211500012-DE\_043\_2024-DE  
A G E D I

